

MAGAZINE D'INFORMATION INTERCOMMUNAL

SUD-HÉRAULT Magazine

JANVIER
2018

N°6

Économie

2^e édition des trophées de l'entrepreneuriat

Soutenir les projets d'avenir

pages 8-9

Action sociale

Le RAM a fêté ses 10 ans ! pages 4-5

Environnement

**Mieux trier et recycler
pour mieux valoriser** pages 11-12

Tourisme

**Qualifier et faire connaître notre destination :
plusieurs démarches engagées !** pages 12-13





SOMMAIRE

- 03** Édito du Président
 - 04** Action sociale
 - 06** Économie, urbanisme et mutualisation
 - 10** Environnement
 - 12** Tourisme
 - 14** Culture – Patrimoine
 - 16** Vivre en Sud-Hérault : Assignan
 - 18** À vos agendas !
-

Magazine de la communauté de communes Sud-Hérault

Journal d'information édité par la communauté de communes Sud-Hérault
1, allée du Languedoc - 34620 PUISSERGUIER
Tél. 04 67 93 89 54 - Fax 04 67 93 73 32 - E-mail : accueil@cc-sud-herault.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Badenas

Rédaction : Comité de rédaction

Crédits photos : ©Melkan Bassil - photographepatrimoine.com
©Médiathèque de Capestang (p.14-15)

Création et réalisation : contact@loicbeillet.com

Impression : pure impression - www.pure-impression.fr

Tirage : 12 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.



18-31-2264

© Certifié PEFC // Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Jean-Noël BADENAS

Président de la communauté de communes Sud-Hérault
Maire de Puisserguier
Conseiller régional Occitanie

Édito du Président

L'action communautaire au service d'un territoire et de ses habitants !

Le **SUD-HÉRAULT Magazine** se faufile, désormais, chez vous en début d'été puis au seuil de la nouvelle année... **il raconte les actions que nous menons, les combats que nous livrons**, sans relâche et avec tellement de conviction, pour doter notre cher et beau Territoire communautaire des équipements dont il a besoin, pour apporter aux familles les services utiles à leur quotidien, pour lui préserver ses atouts et éradiquer ses faiblesses, pour œuvrer résolument à le rendre attractif et en faire un Territoire où il fait bon vivre à tout âge, un Territoire à voir et à revoir, mais surtout un Territoire Vivant !

La tâche est exaltante, mais elle suppose que des partenariats financiers soient trouvés, pour la mener à bien.

C'est là l'objectif du contrat de ruralité, dont la Communauté de communes est signataire depuis mars 2017, aux côtés des 3 Communautés de communes, Grand-Orb, Les Avant-Monts, Minervoises St Ponais Orb Jaur. Ce contrat a vocation à identifier un plan d'action, à travers un projet de territoire, sur les 4 ans à venir (2017/2020) et permet notamment de soutenir financièrement les projets issus des comités interministériels aux ruralités à l'échelle infra-départementale en partenariats avec les différents acteurs du territoire.

De nombreux partenaires sont impliqués : la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc

& Vignobles (coordonnateur du contrat), l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Direction régionale de la Caisse des Dépôts et Consignation, la Chambre de commerce et d'Industrie de l'Hérault, la Chambre des Métiers de l'Hérault, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Une chance pour notre territoire, dont les politiques s'inscrivent pleinement dans les thématiques du contrat de ruralité : Accès aux services et soins ; Revitalisation des bourgs centres ; Attractivité du territoire ; Mobilités et accessibilités ; Transition écologique ; Cohésion sociale.

Pour chacun des axes, une action communautaire est d'ores et déjà prête ou en réflexion, ce qui prouve que Sud-Hérault a su parfaitement identifier ses besoins et y répondre dans l'élaboration de son projet de territoire !

Je formule donc le souhait que vous trouviez dans nos actions la réponse à vos attentes dès lors que celles-ci se situent dans un champ de compétences de l'Intercommunalité, c'est là le but suprême de notre engagement, c'est pour cela qu'Elus et Techniciens de Sud-Hérault nous retrouvons nos manches !

Que 2018 vous réserve le meilleur et vous apporte bonheur, communion et fraternité!

Jean-Noël BADENAS



Bernard BOSC

Vice-président en charge de l'Action sociale
Adjoint au maire de Cessenon-sur-Orb

Ancrer nos politiques au plus près des habitants

L'action sociale intercommunale, un engagement fort au service des administrés

Lors de la fusion, un diagnostic avait livré une feuille de route elle-même validée en conseil communautaire. L'idée étant de doter les 17 communes de services équitables en direction des familles. Mission accomplie, 3 ans après :

- Les enfants de Sud-Hérault sont accueillis dans un centre de loisirs (à Puisserguier ou à Cessenon/Orb), ils bénéficient de séjours de vacances ;
- Les jeunes de Sud-Hérault ont à leur disposition les services d'un point information jeunes ;
- Les parents disposent d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents qui les reçoit, ils ont accès aux permanences de médiation familiale ;
- Le Relais d'Assistants Maternels assume ses missions à la satisfaction des familles et des professionnels.

Le territoire communautaire est aujourd'hui couvert par la Maison de Services Au Public (MSAP) itinérante qui est venue compléter les services rendus à Capestang depuis quelques années par le Relais de Services Public (lui-même converti en MSAP). À l'heure où les services administratifs se retirent des villages, la Communauté de communes fait le choix de rester au plus près des usagers afin de permettre à chacun de bénéficier d'un accompagnement individualisé ou collectif. Dans une même optique, la Communauté prend l'engagement de lutter contre la fracture numérique, et pour ce faire, à son niveau, prévoit de dédier un espace collectif à la pratique informatique au sein de la maison multi-services qui va prochainement ouvrir à Capestang. Un équipement à vocation identique étant programmé à Cessenon/Orb en 2018-2019.

Toutes ces réalisations sont le résultat d'un volontarisme politique affirmé et affiché en début de mandat que je m'attache à porter en ma qualité de Vice-Président, c'est aussi le fruit d'un investissement conséquent du service action sociale, dont je salue ici la compétence. Vous pouvez compter sur mon total engagement pour la pérennisation de toutes ces actions essentielles « au bien vivre » sur notre territoire.

Les 10 ans du Relais un temps fort pour saluer



En janvier 2007, La Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault demandait à la communauté de communes d'ouvrir un Relais Assistants Maternels, le premier du département de l'Hérault à porter ce dispositif en gestion intercommunale. La volonté commune a été

de s'associer afin d'aller au plus près des familles et des professionnels en milieu rural afin d'offrir tant un soutien administratif dans les démarches liées à la recherche d'un mode de garde, qu'un soutien éducatif dans l'exercice d'un métier exigeant.

Afin de valoriser le travail effectué au cours de ses 10 années, la Communauté de communes a souhaité organiser une journée placée sous le signe des rencontres et des échanges : conférence, ateliers et tables rondes. L'École des Parents et des Éducateurs a ainsi expliqué d'où venait la nouvelle idée d'« éducation bienveillante » qui ouvre bien des débats, tandis qu'orthophoniste, plasticienne, professeur de yoga, puéricultrice, bibliothécaire, naturopathe ou encore psychomotricienne, ont donné l'occasion aux assistantes maternelles comme aux parents, de discuter mais aussi d'essayer de nouvelles façons **d'accompagner les tout-petits dans leur premier chemin d'éducation.**

Les partenaires C.A.F. et Conseil départemental, présents à nos côtés ont tenu à saluer la qualité du service rendu et féliciter les professionnels de la petite enfance pour leur engagement.

Une exposition retraçant les 10 ans du R.A.M. est à découvrir en médiathèque ou en mairie. Le programme est consultable notre site internet.

Assistants Maternels, le travail réalisé



• L'Analyse des Besoins Sociaux, mieux connaître les besoins du territoire pour mieux y répondre

La communauté de communes a engagé en 2017 une analyse des besoins sociaux, afin de répondre aux enjeux d'évaluation des besoins et d'adaptation des réponses, servir de support de la politique partenariale et être un outil d'aide à la décision et d'évaluation de la politique intercommunale. Ce travail a été mené en deux phases : une phase de production d'un diagnostic territorial démographique et social à partir d'une analyse quantitative et statistique et une phase d'élaboration de préconisations et de propositions d'actions par une analyse qualitative, priorisant certaines thématiques prioritaires, et

permettant de produire les éléments pour un futur schéma d'action sociale. À partir des éléments issus de la première phase, trois axes particuliers ont été privilégiés pour l'élaboration de propositions : les situations de perte d'autonomie liées à l'âge et aux situations de handicap, la question du soutien parental et familial et la mise en œuvre d'une veille sociale et d'un accompagnement vers l'insertion (emploi, logement, solidarité). L'élaboration de préconisations et de propositions d'actions a été réalisée sous la forme d'une concertation large. **L'ensemble de ces travaux est consultable notre site internet.**

• L'engagement auprès des jeunes continue en 2018 !

Forte d'une politique jeunesse profondément ancrée dans le temps, la Communauté de communes renouvelle son soutien auprès de la jeunesse du territoire à travers des dispositifs phares dont les ateliers du Point Information Jeunesse au collège, une nouveauté de cette rentrée.

Ils ont pour objectifs d'accompagner les jeunes à mieux connaître les médias pour savoir les utiliser et s'en protéger. Au collège Louis Cahuzac de Quarante et au collège Paul Bert de Capestang, l'animateur multimédia du P.I.J. organise des ateliers d'éducation aux médias dans l'objectif de former des utilisateurs d'Internet avertis.

Maintien des dispositifs qui ont fait leur preuve :

- Le permis citoyen, une aide au financement du permis de conduire contre un engagement associatif
- L'accompagnement au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), du premier stage, en pension complète à Capestang en février 2018, au stage d'approfondissement, en passant par le stage pratique au sein des accueils de loisirs du territoire
- Le Forum des métiers, à destination des élèves des établissements secondaires du territoire, le 20 mars 2018 à Capestang
- L'accueil d'un jeune volontaire en service civique sur une mission de lutte contre la fracture numérique auprès du public du Point Information Jeunesse, du Relais d'Assistants Maternels, des Maisons de Services Au Public, et des accueils de loisirs
- L'organisation de séjours pour les adolescents durant les vacances scolaires sur des destinations inédites.



Pierre POLARD

Vice-Président en charge de l'Économie, de l'Urbanisme et de la Mutualisation
Maire de Capestang

2018 au cœur des enjeux territoriaux

L'année qui débute s'annonce riche en projets et actions pour notre territoire de Sud-Hérault. Nous allons agir sur tous les leviers qui sont les nôtres en matière de développement économique, d'urbanisme, d'habitat et de mutualisation des services.

Notre territoire rural n'a pas vocation à être un espace de détente pour citoyens stressés ! Nous avons le devoir d'œuvrer pour un développement qui s'appuie sur nos spécificités, tout en respectant ce qui fait la qualité de vie chez nous : lien social, proximité, patrimoine naturel et bâti...

En matière de développement économique, 2018 verra la concrétisation du projet de « tiers-lieu » à Saint-Chinian. « Remettre de l'économie » au cœur de nos villages est un enjeu majeur pour lutter contre la dévitalisation qui nous menace. Le développement économique ne saurait se résumer à attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire. Il convient aussi de se préoccuper de celles qui existent déjà. C'est pour cela que nous continuerons à développer des actions pour les soutenir et les valoriser. Ainsi, les séances d'information et de formation collectives seront renouvelées.

Garantir un cadre cohérent et partagé au développement, c'est le rôle du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. En 2018, nous franchirons une étape supplémentaire avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, véritable projet politique au service du territoire. Les grandes lignes qui se dessinent permettront de bâtir un développement démographique maîtrisé, en respectant les particularités et les spécificités de chacune des 17 Communes. Préserver la beauté des paysages, l'agrément des centres anciens, la qualité de l'environnement tout en confortant le commerce de proximité, en développant les services du quotidien, en promouvant les filières productives...tels seront les axes du projet que nous construirons ensemble, avec vous, pour vous.

S'agissant des actions en faveur de l'habitat, nous ferons évoluer l'opération « Cœur de village » pour la rendre plus efficace, plus simple d'accès et plus lisible. Avec ce dispositif, nous avons la volonté de contribuer à la rénovation et à l'embellissement des centres de nos villages, pour un habitat plus adapté aux attentes d'aujourd'hui. C'est un élément incontournable d'attractivité !

Enfin, nous poursuivrons nos efforts pour une meilleure utilisation des fonds publics grâce à la mutualisation des moyens. En 2017, nous avons mis en place des achats groupés pour les fournitures administratives, les produits d'entretien et les vêtements de travail. En 2018, nous travaillerons à développer ces pratiques dans d'autres domaines, comme la restauration scolaire. Apporter une meilleure qualité de service au meilleur prix, c'est l'engagement que nous prenons !

Vous pourrez compter sur moi, ainsi que sur l'ensemble des élus et des agents de la Communauté de Communes, pour travailler sans relâche à la mise en valeur, au développement de notre territoire pour que chacun puisse s'y épanouir.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année en Sud-Hérault !



URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) avance à grand pas !

Fil directeur de l'aménagement du territoire communautaire, le PLUi est aujourd'hui au stade de la finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Après avoir défini les orientations générales en Mars 2017, la rédaction du PADD a mobilisé l'ensemble des élus du territoire.

Cette étape précise la vision politique commune, constituant le projet de territoire de notre intercommunalité, en abordant tout un ensemble de thématiques : Habitat, agriculture, économie, tourisme, environnement, mobilités,...

Le planning 2018 sera chargé, puisque cette première version du PADD sera présentée aux différents partenaires et services de l'Etat, à l'ensemble des conseils municipaux et surtout lors de réunions publiques. Les dates seront prochainement fixées.

En attendant, de nombreux documents sont d'ores et déjà consultables auprès de tous sur le site internet de la communauté de communes, mais également au format papier au siège de la collectivité ainsi que dans toutes les mairies. N'hésitez pas à les consulter et à laisser vos impressions dans les registres mis à dispositions dans les mairies et à la communauté de communes.

URBANISME

Documents d'urbanisme communaux (PLU) : Poilhes, Creissan et Pierrerue prochainement couvert par un nouveau document

En parallèle de la démarche intercommunale, le service Urbanisme accompagne les communes dans l'élaboration de leur document d'urbanisme communaux, documents transitoires en attendant le PLU intercommunal. Lors du Conseil communautaire du 29 Novembre 2017, les projets de Poilhes, Creissan et Pierrerue ont été arrêtés. Une enquête publique aura donc lieu durant le mois de Mars afin que les PLU soient approuvés et applicables au printemps 2019. Les communes de Cruzy, Cébazan et Saint-Chinian devraient également suivre la même démarche durant les mois à venir.



Le futur quartier de La Eouchère (CREISSAN)



Répartition spatiale - Organisation de l'habitat et préservation du paysage

URBANISME

Opération « Cœur de Village » : un périmètre revu et agrandi pour 2018 !



Mise en place durant l'année 2017, l'opération intercommunale Cœur de village a pour objectif de subventionner les travaux de réhabilitation des bâtiments et logements dégradés dans les centres de nos villages.

Après un peu moins d'un an, une dizaine de dossiers ont été traités ou sont en cours de traitement. L'écho positif de cette opération amène les élus à vouloir la développer.

Ainsi, et pour faciliter la cohérence avec les autres actions liées à l'habitat, les périmètres « Cœur de village », jusque alors restreints, seront revus et agrandis pour disposer du même périmètre qu'une autre action : l'opération façade.

De cette manière, le couplage des deux actions sera facilité, et pourrait inciter les porteurs de projets à se lancer.

Plus d'informations seront disponibles durant le début d'année 2018, sur notre site internet, rubrique Habitat.

FOCUS

Le futur quartier de La Rouchère à Creissan

Après différents projets avortés, le secteur de la Rouchère connaît désormais son futur aménagement. Constitué de 68 parcelles de différentes superficies, ce lotissement a été conçu pour répondre à un panel de demandes et de budgets variés. Doté d'un architecte coordinateur et d'un règlement précis et qualitatif, ce projet va facilement s'intégrer, dans la continuité du tissu pavillonnaire existant.

ÉCONOMIE

◀ Saint-Chinian : le premier « tiers-lieu » du territoire ouvrira ses portes aux entreprises et aux télétravailleurs cette année



Depuis 2016, Sud-Hérault porte un projet de création d'espaces dédiés aux entreprises et aux professionnels dans les centres-bourgs. **La première phase de ce projet ouvrira ses portes à Saint-Chinian cette année, sous la forme d'un « tiers-lieu ».**

Les « tiers-lieux » sont des espaces de vie économique, aménagés pour accueillir différents profils de travailleurs, faciliter le développement de leurs activités et l'exercice de leurs métiers à proximité directe de leur domicile, tout en proposant un cadre de travail agréable et propice à la création de liens professionnels : **un espace « entre le domicile et l'entreprise ».**

Situé sur les allées Gaubert à Saint-Chinian, au premier étage du futur Office de Tourisme, cet espace accueillera TPE, créateurs d'entreprises, auto-entrepreneurs mais aussi télétravailleurs. Ils pourront y louer un bureau, une salle de réunion ou accéder à un espace commun de travail. Entièrement pensé et aménagé pour l'activité professionnelle, le bâtiment sera notamment équipé de matériel de reprographie, d'un espace d'accueil des visiteurs et d'un espace restauration. Il sera bien sûr entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les espaces à la location :

- 1 bureau individuel de 10m²
- 2 bureaux doubles de 20 et 25m² (possibilité de n'y louer qu'un poste de travail).
- Un espace de travail commun (un système de pass et un forfait au mois y donnera accès).
- Une salle de réunion de 25m² équipée pour la projection et la visio-conférence. S'il est pour l'instant en travaux, l'ouverture du lieu et l'installation des premiers occupants est prévue pour le milieu d'année.

La création et l'ouverture de 2 autres « tiers-lieux » du même type sont également en projet dans les communes de Puisserguier et de Capestang.

L'objectif visé est bien sûr de dynamiser la vie économique des bourgs-centres du territoire en proposant des espaces adaptés à l'installation des professionnels et des entreprises. En localisant ces espaces en cœurs de villages, il s'agit aussi de contribuer à leur vitalité.

Un tiers-lieu intégré au réseau des « Relais d'Entreprises »



Depuis quelques années, le réseau « Relais d'Entreprises » réunit et fait la promotion des tiers-lieux implantés en milieu rural et péri-urbain. Il est aujourd'hui devenu le premier réseau national de tiers-lieux ruraux. Il consacre d'importants moyens à valoriser l'impact positif du télétravail et des lieux de vie économique qui se trouvent à proximité directe des lieux de vie, que ce soit en matière de productivité, de qualité de vie, de pouvoir d'achat, de réduction des émissions de CO₂ mais également comme levier de rééquilibrage des territoires et de soutien à l'économie résidentielle.

Le tiers-lieu de Saint-Chinian, ainsi que les autres sites en projet sur la communauté de communes seront intégrés dès leur ouverture à ce réseau. *Pour découvrir le réseau : www.relais-entreprises.fr*

ÉCONOMIE

Entre savoir-faire ancestraux et innovation, la 2^e édition des Trophées de l'entrepreneuriat a fait la part belle aux projets d'avenir

D'octobre à décembre 2017, les entreprises de Sud-Hérault ont pu concourir pour la 2^e édition des TROPHÉES DE L'ENTREPRENEURIAT en Sud-Hérault.

Une trentaine de candidatures ont été déposées et analysées avec attention par les membres du jury, composé d'élus et techniciens de la communauté de communes, du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, des CCI, Chambre des Métiers et d'Artisanat et Chambre d'Agriculture de l'Hérault, ainsi que des dirigeants de deux entreprises implantées sur le territoire.

À l'issue de cette première phase de sélection, 12 candidats ont été auditionnés. Le jury a alors délibéré sur les projets qu'il souhaitait tout particulièrement récompenser : à la fois porteurs d'avenir, perpétuant des traditions anciennes, mettant en valeur un savoir-faire particulier ou encore une démarche environnementale engagée...

Les noms des 6 lauréats ont été dévoilés le 14 décembre dernier à la salle de l'abbatiale à Saint-Chinian, à l'occasion d'une soirée où élus, entrepreneurs et partenaires économiques se sont partagé la parole. Un prix de 5000 € a été remis à chacun d'eux.



LES LAURÉATS 2017 :

Optique du Lirou : Prix du service à la personne

Les Terrasses de Gabrielle : Prix de l'expérimentation viticole

Gary Décor : Prix du savoir-faire créatif

Fanny Lacombe : Prix de l'authenticité

Restaurant le Village : Prix du partage et de la transmission

Docteur Ordinateur : Prix du développement durable

ÉCONOMIE

Des démarches engagées pour l'installation de chaufferies à bois dans les bâtiments publics



En 2017, d'avril à décembre, l'association des communes forestières de l'Hérault (COFOR 34), sollicitée par les élus de la commission économie de la communauté de communes, a mené une étude sur les systèmes de chauffages des bâtiments publics.

Financée par l'ADEME, le Conseil Départemental de l'Hérault, la Région Occitanie et l'Europe, cette étude a permis d'analyser le potentiel et les opportunités pour l'installation de chaufferies à bois. En effet, le bois constitue une source d'énergie à la fois renouvelable et locale, créatrice d'emplois dans notre région, mais aussi moins coûteuse pour l'utilisateur. Face à ces nombreux avantages, les élus de Sud-Hérault souhaitent encourager l'utilisation de cette source d'énergie. L'étude menée dans les communes volontaires a identifié plusieurs bâtiments où il est à la fois opportun et techniquement possible d'installer une chaufferie à bois. Désormais, ces communes vont bénéficier d'un suivi personnalisé de la part de la COFOR pour aller plus loin et concrétiser ce passage à l'énergie bois.

Pour de plus amples informations sur les différentes possibilités qu'offre le bois-énergie : www.boisenergie34.fr

Formation des professionnels : une fin d'année consacrée aux Réseaux Sociaux

La communauté de communes poursuit son objectif d'accompagner au mieux les professionnels du territoire dans l'exercice de leurs activités. Depuis 2016, des réunions d'information thématiques sont proposées sur des sujets variés, ainsi que des sessions de formation plus poussées. De novembre à janvier, l'**usage professionnel des réseaux sociaux** a été la thématique centrale : 3 sessions de formation de deux jours chacune,

entièrement financées par la communauté de communes, ont été proposées aux professionnels du territoire... et ont rencontré un franc succès ! **Au total, ce sont pas moins de 30 structures qui ont bénéficié de cette formation.** Au programme : en quoi les réseaux sociaux peuvent être utiles à votre activité ? Lesquels choisir ? Comment les utiliser et exploiter tout leur potentiel ? Quelles techniques de veille pour prospecter et se développer ? Et bien d'autres questions, pas forcément évidentes, mais qu'il est aujourd'hui essentiel de se poser dans le cadre de toute activité professionnelle.





Thierry CAZALS

Vice-Président en charge de l'Environnement
Maire de Cazedarnes

Mieux trier pour mieux valoriser !

Suite à la réhabilitation des équipements structurants que sont les déchèteries et à la construction de locaux techniques fonctionnels, la communauté de communes Sud-Hérault a maintenant tous les atouts en main pour réaliser sa mission environnementale et de développement durable de son territoire. Toutefois, les performances de tri sélectif peuvent et doivent encore s'améliorer pour atteindre les objectifs réglementaires de valorisation des déchets d'emballages et de réduction de la production totale de déchets ménagers.

Les élus de Sud-Hérault, relayés par les techniciens, ont donc décidé de renforcer la communication et la sensibilisation en matière de tri sélectif et de réduction des déchets. Les actions menées, et qui seront poursuivies en 2018, portent à la fois sur de la communication de proximité dans les secteurs où ont été constatés des erreurs de tri significatives et sur des animations scolaires et périscolaires.

Il est important d'agir car un geste de tri inadapté peut avoir de lourdes conséquences sur la qualité des matériaux collectés, influencer sur les performances de la collectivité

et la pénaliser dans l'attribution de soutiens financiers par les éco-organismes. Ainsi, tout ce qui n'est pas de l'emballage recyclable (chaussures, électro-ménager hors service, parapluies, objets métalliques, mobilier de jardin etc...) ne doit pas être déposé dans votre bac à couvercle jaune mais doit être apporté en déchèterie. Des P.A.V (Points d'Apport Volontaire) ont été installés dans toutes les communes pour permettre aux habitants d'apporter le verre et le papier. Conformément à la réglementation en matière environnementale et notamment la loi de transition énergétique pour la croissance verte, nous devons valoriser et réduire nos déchets ménagers. L'enfouissement des déchets ménagers résiduels (autres que recyclables) va coûter de plus en plus cher aux collectivités, notamment par la hausse de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes). Afin de maîtriser ces coûts et d'éviter toute dépense inutile, il est important de bien trier les déchets et de composer les déchets organiques, lorsque toutes les conditions sont réunies.

Ensemble, améliorons nos performances pour assurer un territoire durable à nos enfants. **Bonne et heureuse année à tous.**



Le tri...porteur d'avenir !

Le développement durable s'inscrit comme l'une des priorités des politiques publiques. Les élus de la communauté de communes Sud-Hérault souhaitent y contribuer activement en sensibilisant les ressortissants de leur territoire et plus particulièrement les enfants.

Ainsi, dans le cadre de sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers, **la communauté de communes propose des actions de sensibilisation sur la thématique des déchets. Des techniciens interviennent régulièrement en milieu scolaire et périscolaire** et proposent des animations pédagogiques expliquant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux du « tri sélectif ».

OUI, tous les papiers se recyclent !

Le papier est entièrement recyclable, au moins 5 fois.

Alors triez vos papiers, c'est un geste simple :

TOUS VOS VIEUX PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT. Pas seulement les journaux et les magazines ?

Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent !

Bien entendu, les livres, les annuaires, les cahiers, les lettres, les catalogues, les courriers, les enveloppes, les magazines, les journaux, les prospectus... Mais aussi les cahiers à spirale, les publicités, ou encore les blocs notes avec leurs agrafes mais surtout **SANS LE FILM PLASTIQUE!**

Des exceptions ?

Les exceptions concernent principalement les papiers qui ont été en contact avec des aliments ou qui ont été souillés. Ils sont à jeter au conteneur à ordures ménagères.

Il existe quelques faux amis aussi comme le papier photo ou le papier peint dont les traitements (plastification, résistance à l'humidité, à la lumière) ont fortement changé la structure. Le papier d'aluminium ne tient son nom de papier qu'à la finesse de sa forme, il est en métal !

De même, les propriétés absorbantes des mouchoirs et des couches, rendent impossible leur recyclage.





Hedwige SOLA

Vice-Présidente en charge du Tourisme
Maire de Cruzy

Qualifier et faire connaître notre destination : plusieurs démarches engagées !

Beauté, authenticité, qualité, savoir-faire et art de vivre... Autant de valeurs qui décrivent notre territoire. Autant de caractéristiques qui font de notre destination un endroit privilégié par des visiteurs venus du monde entier pour profiter de la douceur de nos terroirs, que ce soit le temps d'une journée, d'une semaine, parfois d'une vie... Car ceux qui sont venus une fois reviennent forcément ! Charmés par les paysages viticoles qui bordent nos chemins, par la clémence du climat méditerranéen, par le soleil qui inonde les coteaux d'une lumière unique, par les senteurs de nos garrigues... mais aussi bien sûr par l'accueil qu'ils y trouvent ! Il nous faut donc conforter cette qualité. Aider notre destination à se structurer et à mieux se faire connaître est aujourd'hui essentiel si l'on veut maintenir et accroître les retombées positives du tourisme.

Les démarches de labélisation peuvent y contribuer, notamment lorsque ce sont des labels qui ont une vraie reconnaissance en France et à l'étranger, comme c'est le cas des Grands Site de France par exemple, de Grand Site Occitanie, mais aussi de labels plus thématiques comme celui de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) qui a été reconduit cette année sur le site VTT du terroir Saint-Chinianais. La requalification et l'entretien de nos équipements est lui aussi essentiel. Le maintien d'un niveau de services exemplaire l'est tout autant : l'ouverture d'un nouveau bureau d'information touristique à Saint-Chinian en 2018 va dans ce sens. Enfin, l'animation et la formation des professionnels sont également à privilégier. L'Office de Tourisme Intercommunal y contribue grandement : des formations à l'anglais seront par exemple proposées en 2018 afin que l'accueil des visiteurs sur le territoire soit facilité et plusieurs évènements seront organisés cette année encore.

La communauté de communes Sud-Hérault, aux côtés de l'Office de Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian, œuvrent ensemble à structurer notre offre touristique et à rendre notre destination incontournable !

3 territoires unis autour pour décrocher le label

Le 13 décembre dernier s'est tenu le premier comité de pilotage de l'opération « Grand Site de France ». **Sud-Hérault, la Domitienne et l'Agglomération Béziers-Méditerranée se sont en effet engagés ensemble - aux côtés des communes de Capestang, Poilhes, Montady, Nissan-lez-Enserune, Colombiers et Béziers - dans une démarche de labélisation du Canal du Midi, de ses abords et de ses paysages.** L'objectif est double : à la fois mieux préserver les espaces naturels et agricoles et maîtriser les flux de visiteurs, mais aussi proposer un accueil touristique plus qualitatif et une meilleure valorisation des paysages exceptionnels et des nombreux sites patrimoniaux présents sur ce territoire. Parmi eux : la Collégiale Saint-Etienne, les ports de Poilhes et Capestang, l'oppidum d'Ensérune, l'étang asséché de Montady, le tunnel du Malpas et bien sûr les écluses de Fonsérane qui ont fait l'objet d'une récente rénovation.



Clowczak illustration

du Canal du Midi

« Grand Site de France »

L'accord du Ministère de l'Écologie pour entrer dans cette démarche de labellisation a été obtenu officiellement en décembre 2016. Depuis, le groupe projet réunissant élus et techniciens des 3 intercommunalités s'emploie à mener les premières études paysagères et études de fréquentation. En 2018, ces études seront finalisées et un plan de communication sera mis en place (notamment avec la création d'un site internet présentant la démarche). Par la suite, un plan d'actions et d'aménagements devra être élaboré et mis en œuvre...

La démarche pourra donc prendre quelques années avant que le territoire ne décroche le précieux label « Grand Site de France ». Mais à terme, c'est une vraie plus-value pour le territoire qui peut être espérée et une plus grande attractivité, elle-même porteuse de retombées économiques.

Il est alors important de rappeler que cette démarche ne tend pas à « mettre sous cloche » ce territoire qui a été façonné par l'homme depuis toujours, par le travail de la terre, par les échanges commerciaux et les flux de visiteurs... **Il s'agit au contraire de mieux articuler les différents usages, dans le respect de chacun, habitants comme touristes, et dans le respect du bien classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO qu'est le Canal du Midi.**

Durant toute la démarche menant à la labélisation, les services de l'État suivront de très près le travail mené sur le terrain par les élus et techniciens locaux. La DREAL, VNF, et M. Christian POUGET, sous-Préfet, étaient d'ailleurs présents au comité de pilotage du 13 décembre, aux côtés de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault.

Tous les acteurs sont désormais réunis, les habitants et socio-professionnels seront bientôt consultés, la démarche est lancée... il n'y a plus qu'à !



« Grand Site de France » : un label exigeant

Ce label appartient à l'État et est géré par le Ministère en charge de l'Écologie. C'est un label sélectif et exigeant. Il est attribué pour une durée de 6 ans, après avis de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, et du Réseau des Grands Sites de France.

Il est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation du paysage et de « l'esprit des lieux », qualité de l'accueil du public, participation des habitants et des partenaires à la vie du Grand Site.

Pour plus d'informations sur le label et les sites déjà labélisés : www.grandsitedefrance.com

↳ Vers une double reconnaissance « Grand Site de France » et « Grand Site Occitanie » ?

La Région Occitanie, suite à la fusion des 2 anciennes Régions, a choisi d'étendre un dispositif à l'origine porté par Midi-Pyrénées : la mise en avant et la promotion touristique très poussée de quelques-uns de ses sites touristiques les plus remarquables. Depuis quelques mois, les candidatures sont ouvertes et tous les sites touristiques de la Région peuvent prétendre à cette reconnaissance et à la communication portée par la Région qui en découlera.

Sud-Hérault, la Domitienne et l'Agglomération Béziers-Méditerranée, déjà engagées ensemble dans l'opération « Grand Site de France », ont alors décidé de concourir également au label régional. La période de candidature s'est clôturée le 31 janvier 2018. Les territoires attendent désormais la décision de la Région... Réponses attendues pour ce printemps !

**Vivre en
Sud-Hérault !**
Ses richesses, ses habitants,
ses atouts, son histoire !

ASSIGNAN,

UNE HISTOIRE RICHE ET DE GRANDS PROJETS
CULTURELS AUTOUR DU VILLAGE ŒNOTOURISTIQUE !

LE VILLAGE
EN QUELQUES CHIFFRES

ASSIGNAN

GPS : 43.397798 | 2.894393

Code Postal : 34360

Habitants : 172 Assignanais

Superficie : 7,95 km² dont 171 ha de vigne

Altitude : 284 mètres d'altitude

Patrimoine classé :

2 sites classés Zone Natura 2000

1 site classé Zone Naturelle d'Intérêt Écologique
Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I

2 sites classés Zone Naturelle d'Intérêt
Écologique Faunistique et Floris-
tique (ZNIEFF) type II

UN PEU D'HISTOIRE

Village perché sur un plateau calcaire et visible au loin grâce sa tour médiévale, Assignan présente une grande richesse archéologique. Il doit son nom à un Romain (Asinius) qui avait fondé là sa villa. En 1126, il fait partie du domaine des comtes de Minerve et subit la croisade contre les Albigeois. La seigneurie était partagée entre l'Abbaye de Fontfroide et le Chapitre de Saint-Pons, puis passe à la maison des Brettes de Thurin du Comté de Narbonne, ce qui explique la présence de vestiges d'une ancienne place forte. Doté aussi d'un patrimoine religieux, on peut y voir les ruines d'une chapelle du IV^e ou V^e siècle et une église du XVII^e siècle. L'activité économique a longtemps été la culture des céréales ; aujourd'hui, elle est principalement tournée vers la vigne. La commune se développe autour d'un projet unique avec un « village œnotouristique » porté depuis 2011 par M. et M^e Verstraete qui créent le village Castigno : production de vin, bar, restaurants, gîtes, galerie d'art... avec le soutien de la municipalité, la Communauté de commune Sud-Hérault, le Conseil Départemental et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

QUELQUES SITES À NE PAS MANQUER



CHÂTEAU MÉDIÉVAL

Situé au cœur du village, l'ancien château devait être imposant, comme en témoignent les vestiges encore visibles. Il ne reste aujourd'hui que très peu de choses de l'édifice : la tour du XIV^e siècle et le passage de herse de la porte qui devait être l'entrée du fort.

DOLMEN DU BOIS DE MONSIEUR

Situé sur une butte calcaire, il se compose de deux allées couvertes et fut construit avec du calcaire trouvé sur place. Le tumulus sur lequel repose les dalles mesure 15 mètres.

MARE

Classée Zone Natura 2000 pour favoriser la conservation d'espèces dont la survie est menacée, elle abrite un triton marbré protégé, caractérisé par une face dorsale verte et noire et un ventre sombre.

SACRÉ CŒUR

Cette sculpture en bronze située dans un enclos, représente le Sacré Cœur de Jésus, transpercé par la lance du soldat, avec un cœur sculpté sur le torse. Il est debout et tient une croix. Ce monument religieux était le point de départ de processions vers les vestiges de Saint-Pierre, première église d'Assignan. Sur la croix, on peut lire une inscription : « IN HOC SINNO VINCES » ; « Par ce signe tu vaincras », expression que l'on doit à l'empereur Constantin, premier monarque converti au christianisme.



À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT

Ancien moulin à vent, Ancien chemin romain, Abris sous roche, Croix de pierre, Croix de la femme morte, Château Castigno (privé), Chapelle Saint-Pierre, Église Saint-Pierre, Gorges de Barroubio, Monument aux morts, Terres Rouges, Tour du pigeonier, Dolmen dans la garrigue, Village Castigno...

Assignan aujourd'hui : poursuite du projet de village œnotouristique

En décembre dernier, le conseil municipal a décidé du lancement de la 2^e phase du village œnotouristique.

Deux nouvelles zones vont être rénovées : le centre ancien et l'entrée du village. Le premier travail va consister en l'enfouissement du réseau (eau, assainissement...). Les rues seront refaites permettant un agrandissement des zones touristiques pour ravir un public chaque année plus nombreux avec une orientation vers l'art et l'artisanat. Déjà depuis l'été 2017, une galerie d'art gérée par l'Association Etwas, originaire de Saint-Chinian a ouvert, rue de Paris.

Au fil des années, Assignan propose de plus en plus d'activités et d'animations culturelles.

Côté musique, l'été avec son festival « Vin et Musique », soutenu par la Communauté de communes et qui a reçu plus de 500 spectateurs en juillet. Côté art, avec en septembre, la première édition de l'Art Mercat qui a rencontré aussi un vif succès, transformant le village en concept store le temps d'une journée avec la présence de nombreux créateurs, artisans, artistes, producteurs locaux réunis autour d'une scénographie originale et atypique adaptée au village.

Suite à la modification du POS (Plan d'Occupation des Sols) au premier trimestre 2017, le développement va s'organiser sur ce secteur en plusieurs temps. Ainsi, un premier projet de lotissement comprenant une soixantaine de maisons individuelles est « dans les cartons », permettant de répondre rapidement à un véritable besoin de la commune.



Elisabeth DAUZAT

Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine
Adjointe au maire de Quarante

Bâtir notre politique culturelle de demain !

La politique culturelle de demain sera pensée autour de « Pôles Culturels » qui devront, dans nos villages, constituer des points de rendez-vous, d'échanges, de plaisirs, de savoirs et d'apprentissages. Ces « lieux », ils existent déjà pour la plupart. Souvent peu ou mal connus, parfois oubliés, ils constituent cependant une richesse inestimable pour notre territoire et ses habitants.

Je pense tout d'abord aux bibliothèques municipales, équipements socio-culturels indispensables qui contribuent activement à la vie de nos communes. Afin de valoriser le travail des bénévoles et de répondre aux attentes nouvelles du public, une étude-diagnostic a été lancée dans le cadre du schéma de mutualisation intercommunal. Elle devra déboucher à moyen terme sur une mise en réseau effective des médiathèques et bibliothèques, à une simplification des pratiques et à une modernisation des outils.

Je voudrais aussi parler du travail effectué par l'École de musique Sud-Hérault et ses deux pôles situés à Capestang et Saint-Chinian. Depuis des années, professeurs et bénévoles transmettent leurs savoirs et leur passion à des dizaines d'élèves qui ont l'opportunité unique d'apprendre et pratiquer un instrument tout près de chez eux.

Je pense enfin au Domaine intercommunal d'Arts et de Culture de Rouëire qui reçoit depuis plus de deux ans des élèves venus des établissements scolaires du territoire et d'ailleurs pour découvrir nos nombreuses richesses patrimoniales et culturelles. Il s'ouvre désormais au public avec les ateliers pour les « artistes en herbes » un mercredi par mois, animés par une plasticienne professionnelle ou encore pour l'organisation d'anniversaires originaux durant lesquels bonne humeur et découvertes sont au rendez-vous.

Comme vous le savez, à ces « Pôles culturels » s'ajoute la caravane éphémère de notre programmation culturelle qui sillonne notre territoire et offre des rendez-vous uniques à nos spectateurs venus plus nombreux que jamais lors de l'année 2017 qui vient de s'écouler. Sans cesse repensée, améliorée, corrigée ; elle poursuit chaque année l'unique objectif de vous distraire et de vous faire découvrir d'une manière originale les trésors de notre patrimoine.

Autant de cordes à l'arc d'une politique culturelle intercommunale ambitieuse, à l'écoute des attentes de ses concitoyens et résolument tournée vers l'avenir.

Belle et heureuse année 2018 à toutes et à tous.



↳ Une équité territoriale pour l'accès à la Culture avec la signature d'un « Contrat Territoire Lecture »

Le Conseil de communauté a décidé, dans le cadre de son schéma de mutualisation, adopté le 08/12/2015, de soutenir le développement du livre et de la lecture sur le territoire communautaire. En effet, les bibliothèques municipales sont désormais considérées comme un équipement socio-culturel indispensable contribuant activement à la vie de la commune.

Dans ce contexte, aucun établissement ne peut plus répondre seul à l'ensemble des besoins d'un public divers et exigeant. Même si les bibliothèques départementales, les conseils départementaux et l'Etat contribuent de manière décisive à encourager l'essor des petites et moyennes bibliothèques municipales, il n'en demeure pas moins que le renforcement des coopérations intercommunales constitue une nouvelle étape importante qui autorise de nouvelles dynamiques de développement.

• Il s'agit donc de mettre en réseau, pour dynamiser, professionnaliser, innover

avec l'objectif d'offrir des bibliothèques plus performantes aux habitants du territoire communautaire.

• Pour atteindre ces objectifs, le 15 novembre 2017, SUD-HÉRAULT a signé avec l'État - Ministère de la culture et de la communication – un **Contrat Territoire Lecture (2017-2019)** dont l'objectif principal vise à aider à la structuration du réseau de lecture publique de la Communauté de communes Sud-Hérault et soutenir la mise en place d'une politique de développement du livre et de la lecture. Dans ce contexte, une **étude-diagnostic du réseau de lecture publique** est en cours. Elle a débuté par une réunion de lancement qui a permis de présenter ses objectifs aux bibliothécaires du territoire mais également de répondre à leurs questions. **Le rendu de l'étude, prévu pour ce début d'année, constituera une base solide à l'action communautaire de mise en réseau, souhaitée par nos élus.**

DOMAINE D'ARTS ET DE CULTURE DE ROUEÏRE

↳ Nouveau au Service éducatif : Fêter son anniversaire au Domaine de Roueïre



Le premier anniversaire animé par le Service éducatif a été organisé le 11 octobre dernier pour fêter les 6 ans de la petite Elsa. Une animatrice et une plasticienne de l'équipe ont accueilli 15 enfants autour de l'atelier Photobooth, « Personnages en folie ! ». Le groupe a fabriqué ses accessoires en découpant des feuilles colorées (masques, chapeaux rigolos, lunettes, nœuds papillons cravate...) puis s'est déguisé, avant de jouer le jeu d'une séance photo. Après

ça, les enfants ont partagé un moment convivial grâce aux multiples jeux et livres sur l'art et le patrimoine, mis à disposition par le Service éducatif. Ses 6 bougies soufflées, Elsa a ensuite ouvert les cadeaux offerts par ses petits camarades. Après une après-midi bien remplie, chaque enfant est reparti avec les accessoires qu'il avait fabriqués et sa photo souvenir. **Les ateliers d'anniversaires se déroulent les mercredis et sont organisés pour un groupe de 25 enfants maximum. Un grand nombre d'ateliers thématiques est proposé au choix pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.**

Pour plus d'informations : Contacter le Service éducatif au 04 67 93 89 54

JANVIER

CIRQUE – Vendredi 12 à 19h

Salle polyvalente de CRUZY

Bankal

Duo de cirque acrobatique aux techniques révolutionnaires.

**THÉÂTRE – Vendredi 26 à 19h**

Salle polyvalente de CREISSAN

Les précieuses ridicules

Chef d'œuvre de Molière, par l'illustre théâtre de Pézenas.

FÉVRIER

PATRIMOINE – Samedi 17 à partir de 14h

Au cœur du village de VILLESPASSANS

Les Cathares – Journée médiévale

Animations médiévales, Déambulations, Tournoi de chevalerie, Conférence...

**JEUNE PUBLIC – Mercredi 21 à 15h30**

Maison du peuple de PUISSEGUIER

La véritable vraie histoire du Chat Botté

Un spectacle riche en rebondissements.

JEUNE PUBLIC – Mercredi 28 à 15h30

Salle des fêtes de CESSENON-SUR-ORB

Un opéra pour Blanche Neige

Une comédie musicale familiale, révélation du dernier Festival d'Avignon.

MARS

PATRIMOINE – Samedi 17 à partir de 14h

Étang – Salle polyvalente de MONTELS

Balade au bord de l'Étang**PETITE ENFANCE – Jeudi 22**

à 9h30 et 10h30

Maison du peuple de PUISSEGUIER

Sable Doux

Spectacle de marionnettes, d'images sur fond d'ambiance silencieuse, sonore et musicale.

THÉÂTRE – Vendredi 30 à 19h30

Salle polyvalente de CRUZY

Zorbalow et l'Orgue magique

Le destin de Zorbalow bascule lorsqu'il reçoit un orgue magique capable de faire disparaître tout ce qu'il désire.





ÉVÈNEMENT – Samedi 9 juin

Domaine de Roueire à QUARANTE

Fête en famille – 2^e édition

Journée dédiée aux enfants de 0 à 12 ans : musique, spectacles, jeux éducatifs et ludiques et beaucoup d'autres surprises proposées par les équipes Enfance Jeunesse et par le Service éducatif Sud-Hérault.

AVRIL

CIRQUE – Vendredi 13 à 19h

Salle abbatiale de SAINT-CHINIAN

E2

Représentation très esthétique et spectaculaire d'acrobates et de lanceurs manipulateurs sur le fil du rasoir.



JEUNE PUBLIC – Mercredi 18 à 15h30

Salle des fêtes de CESSNON-SUR-ORB

La sorcière éphémère

Spectacle enchanteur mêlant poésie, magie, effets spéciaux, humour et mélodies envoûtantes.

JEUNE PUBLIC – Mercredi 25 à 15h30

Maison du peuple de PUISSEGUIER

Mais où est passé le professeur Dino ?

Vous êtes invités dans le laboratoire du célèbre Professeur Dino. Il vous révélera tous ses secrets !



Pour obtenir plus d'informations
ou recevoir notre programme complet
Contacter le Service Culture Sud-Hérault
Tél. 04 67 93 89 54
culture@cc-sud-herault.fr

Pour chaque événement, le nombre de places est limité.
Pensez à réserver !

MAI

THÉÂTRE – Jeudi 17 à 19h

Salle polyvalente de CREISSAN

Cendrillon

Grâce à son imagination débordante et sa Bonne Fée cynique et déjantée, elle va affronter la vie avec ce qu'elle a de découvertes d'aspirations d'espoirs et de rêves...



CONCERT – Samedi 19 à 20h30

Salle Nelson Mandela de CAPESTANG

L'école de Musique Sud-Hérault reçoit l'Orchestre d'harmonie Saint-Chinian / Capestang

Les élèves auront l'honneur de partager cette soirée avec l'Orchestre d'Harmonie récompensé à des multiples reprises et dirigé par Philippe Castel.

PATRIMOINE – Samedi 27

CAPESTANG

Festival Total Festum

Animations, spectacles de rue, concerts...

JUIN

CONCERT – Samedi 2 à 19h30

Patio Bibliothèque Clardeluno de CAZEDARNES

Didier Blanc chante Nougaro

Jazzedarnes 5^e édition – Repas concert 15€,
réservations au 06 87 39 11 59.

CONCERT – Samedi 23 à 21h

Place Jean Jaurès de CAPESTANG

Un Pays pour Laura

L'Orchestre du Pays est une aventure artistique unique en Europe. En associant musique et théâtre, musiciens et choristes amateurs issus du Pays, encadrés par des professionnels se produiront sur les plus belles scènes patrimoniales du territoire



PETITE ENFANCE – Jeudi 28 à 9h30 et 10h30

Maison du peuple de CAPESTANG

Monsieur Chat

Spectacle tout en finesse, où la danse, parfois ludique, souvent sensible, transporte les spectateurs dans un univers entre fantaisie et poésie.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-HÉRAULT
ZAE La Rouquette – 1 allée du Languedoc
34620 PUISSERGUIER
Tél. 04 67 93 89 54 – www.cc-sud-herault.fr

ASSIGNAN · BABEAU-BOULDOUX · CAPESTANG · CAZEDARNES-
CEBAZAN · CESSNON-SUR-ORB · CREISSAN · CRUZY · MONTELS
MONTOLIERS · PIERRERUE · POILHES · PRADES-SUR-VERNAZOBRE
PUISSERGUIER · QUARANTE · SAINT-CHINIAN · VILLES PASSANS

